

Réunion extraordinaire du Conseil municipal du village de Saint-Antoine tenue le 12 août 2014 à l'édifice municipal à 19h00

Présent(e)s: Roseline Maillet, maire
Ronald Cormier, maire-suppléant
Claude Goguen, conseiller
Eugère Cormier, conseiller
Kelli Taylor, conseillère

Absente : Renée-Claude Melanson, conseillère

Employée : Bernadine Maillet-LeBlanc, directrice générale

Autres : Pierre Plourde, ingénieur de la firme Crandall

1. Adoption de l'ordre du jour

2014-47 Proposé par le conseiller Claude Goguen appuyé du maire suppléant Ronald Cormier que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

Adoptée

2. Centre multifonctionnel – octroi du contrat

2014-48 Proposée par la conseillère Kelli Taylor appuyé du conseiller Eugère Cormier, que l'on octroi le contrat de la construction de l'édifice multifonctionnel au plus bas soumissionnaire Camille Léger Ltée pour un montant total de 3, 121,397.51\$ incluant la TVH de 13% conditionnel à l'obtention de l'exemption de la politique d'écologisation des bâtiments pour les nouvelles constructions et les rénovation importantes –janvier 2011

Adoptée

Contingence

2014-49 Proposée par la conseillère Kelli Taylor appuyé du conseiller Claude Goguen que la municipalité accorde une contingence de construction de 88,000\$ plus la TVH de 13% au contrat.

Adoptée

Réunion extraordinaire du Conseil municipal du village de Saint-Antoine tenue le 12 août 2014 à l'édifice municipal à 19h00

Question de la salle :

M. Vital Léger demande quand est la date prévue pour le début de la construction? Maire Roseline Maillet lui dit qu'il faut recevoir la lettre d'exemption tel que précisé dans la résolution, suite à l'obtention de cette lettre, devrait débiter assez vite. L'ingénieur Pierre Plourde dit qu'ils sont prêts, dès l'obtention de la lettre, une réunion de pré-construction aura lieu dans les prochains jours et la construction débutera dans la prochaine semaine.

M. Raoul Léger demande, la lettre d'exemption peut prendre combien de temps à recevoir? Maire Roseline Maillet mentionne que la lettre vient du sous-ministre du ministère de Transport, donc notre ministre Claude Williams devrait pouvoir accélérer le processus.

Mme Monique Dupuis demande c'est quoi les coupures qui ont été faites pour arriver au nouveau montant? Maire Roseline Maillet dit en grosse partie c'est le stationnement, au lieu d'asphalte, les matériaux d'asphalte recyclé va être utilisé.

3. Levée de la réunion

La levée de la réunion fut proposée par conseiller Claude Goguen.

Roseline Maillet, maire

Bernadine Maillet- LeBlanc, greffière

Ce compte rendu a été rédigé par Bernadine Maillet-LeBlanc, directrice générale